



Résultat du sondage « Evaluation des besoins »

Ce sondage en ligne a été mis à disposition des familles ayant des enfants entre 0 et 12 ans (-> 8H) et habitant la Glâne. Ce sont les communes qui ont envoyé un courrier mi-janvier 2020 pour informer les familles concernées et leur demander de le remplir jusqu'au 29 février 2020.

Le pourcentage de participation moyen est de 38.2 % avec une grande disparité entre les 2 extrêmes (65.5% de participation à Grangettes contre 25.9% à Romont).

Le sondage a été scindé en 2 parties, la première portant sur les besoins en placement des enfants non-scolarisés et la seconde portant sur les besoins en placement des enfants scolarisés.

Enfants non-scolarisés

Pour les enfants non-scolarisés, les unités de placement ont été divisées en 3 soit :

- Matin
- Midi
- Après-midi

pour chaque jour ouvrable de la semaine. Le besoin en placement a été différencié du besoin de sociabilisation.

Les ménages ont répondu **Non** à la question suivante : Besoin de prise en charge des enfants non-scolarisés : avez-vous actuellement une solution qui répond à vos besoins ?

Pour combien d'enfants et pour quel(s) jour(s) avez-vous besoin d'un placement supplémentaire ?

Et voici le résultat pour toute la Glâne :

Besoin en placement par unité - Enfants non scolarisés

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	46	45	38	36	29
Midi	37	37	35	28	22
Après-midi	41	38	40	29	24



Besoin de sociabilisation par unité - Enfants non scolarisés

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	13	17	13	10	7
Midi	11	14	15	7	5
Après-midi	13	14	15	7	7

Et voici le résultat par commune :

	Auboranges	Billens-Herrens	Chapelle	Châtillonaye	Ecublens	Grangettes	Châtelard	Massonnens	Mezières	Montet	Romont	Rue	Sviriez	Torrey	Ursy	Villaz	Villorsonnens	Vuisternens
LU matin	1	1	0	5	2	0	0	5	2	0	14	3	2	0	3	3	1	4
MA matin	3	2	0	3	1	0	0	2	0	0	10	2	6	2	6	6	0	2
ME matin	2	0	0	3	2	2	0	2	0	0	9	0	3	2	7	3	1	2
JE matin	1	1	0	3	1	1	0	1	2	0	8	2	4	3	3	4	1	1
VE matin	2	0	3	1	1	1	0	2	0	0	10	0	2	0	3	4	0	0
LU Midi	0	1	0	5	1	0	0	5	2	0	9	3	3	0	3	2	1	2
MA Midi	2	1	0	3	1	0	0	2	0	0	7	2	5	3	5	4	0	2
ME Midi	2	0	0	3	1	2	0	2	0	0	7	0	4	2	6	3	1	2
JE Midi	0	0	0	3	1	1	0	1	2	0	5	2	3	3	3	2	1	1
VE Midi	2	0	2	1	1	0	0	2	0	0	7	0	1	0	3	3	0	0
LU après-midi	0	1	0	5	2	0	0	5	2	0	10	3	3	0	3	3	1	3
MA après-midi	2	1	0	3	1	0	0	2	0	0	9	2	4	3	5	4	0	2
ME après-midi	2	0	0	3	2	2	0	2	0	0	9	0	4	2	8	4	0	2
JE après-midi	0	0	0	3	1	1	0	1	2	0	6	2	3	3	3	2	1	1
VE après-midi	2	0	1	1	1	0	0	2	1	0	8	0	1	0	3	4	0	0



Besoins sociabilisation

	Auboranges	Bilens-Hennens	Chapelle	Châtonnaye	Ecublens	Grangettes	Châteland	Massonnens	Mézériès	Montet	Romont	Rue	Sivriez	Torrey	Ursy	Villaz	Villosonnens	Vuisternens
LU matin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	1	0	1	4	0	2
MA matin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0	4	5	0	2
ME matin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	1	4	2	0	2
JE matin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	1	0	1	4	0	0
VE matin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	1	2	0	0
LU Midi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	1	0	1	3	0	2
MA Midi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0	3	3	0	2
ME Midi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	1	4	2	0	2
JE Midi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	0	1	2	0	0
VE Midi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	1	1	0	0
LU après-midi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	1	0	1	4	0	2
MA après-midi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0	3	3	0	2
ME après-midi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	1	4	2	0	2
JE après-midi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	0	1	2	0	0
VE après-midi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	2	2	0	0

La demande en sociabilisation peut être couverte par des structures telle qu'école maternelle ou garderie (par exemple Les Marmailles à Lussy).



En conclusion, nous pouvons constater que selon l'évaluation des besoins, nos structures suffisent pour absorber la demande en sachant que l'Accueil familial de jour peut toujours augmenter son offre mais qu'à contrario elle reste tout de moins limitée au sein des crèches. Nous pouvons aussi prendre en compte que, nous avons encore des familles qui choisissent de placer leurs enfants en fonction de leur lieu professionnel de ce fait, nous les autorisons au même tarif que celui pratiqué en Glâne. À la vue de la liste d'attente à Casse-Noisettes et le Bourillon qui affichent complet ou presque, nous devons rester vigilants quant aux places disponibles.

Enfants scolarisés

Pour les enfants scolarisés, les unités ont été divisées comme suit :

- Matin avant l'école	- Durant la pause de midi	- Toute l'après-midi non-scolarisée	- Après-midi après l'école
- Le soir	- La nuit	- Les vacances d'automne	- Les vacances de Noël
- Les vacances de février	- Les vacances de Pâques	- Les vacances d'été	

pour chaque jour de la semaine (samedi et dimanche compris).

Les ménages ont répondu **Non** à la question suivante : Besoin de prise en charge des enfants scolarisés auprès de l'AES ou AFJG : Avez-vous actuellement une solution qui répond à vos besoins ?

Pour combien d'enfants et pour quel(s) jour(s) avez-vous besoin d'un accueil extrascolaire dont vous ne disposez pas actuellement ?

Voici le résultat pour toute la Glâne :

Besoin en placement par unité - Enfants scolarisés

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin avant l'école	56	45	29	46	44	1	1
Durant la pause de midi	63	46	33	56	50	3	2
Toute l'après-midi non-scolarisée	27	22	25	17	15	0	0
Après-midi après l'école	47	41	18	44	35	0	0
Le soir	9	5	9	6	7	0	0
La nuit	0	0	0	0	0	0	0
Les vacances d'automne	66	55	32	61	59	3	3
Les vacances de Noël	15	14	12	16	15	3	3
Les vacances de février	47	41	24	43	42	2	2
Les vacances de Pâques	57	52	32	56	50	3	3
Les vacances d'été	63	58	34	59	57	2	2

Ursy, le 19.08.2020

Page 5

Route de Moudon 5
☎ 021/909.40.00

Case Postale 100
www.petiteenfanceglane.ch

Permanence téléphonique le jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

1670 Ursy
📧 abmg-peg@bluewin.ch



Et le résultat par commune (les samedis et dimanches ne sont pas affichés au vu de la faible demande) :

Besoins rentrée septembre 2020

		Auboranges	Billens - Hèrens	Chapelle	Châtonnay	Ecublens	Grangettes	Châtelard	Massonnens	Mézières	Montet	Romont	Rue	Siviriez	Torny	Ursy	Viliez	Vilvorsonne	Vuisternens
Avant école	LU	1	1	2	5	0	0	0	3	1	0	12	16	1	0	9	2	2	1
	MA	1	0	2	2	0	0	0	2	0	0	6	18	4	0	8	0	1	1
	ME	0	1	2	1	0	0	0	2	0	0	6	9	3	0	3	0	1	1
	JE	1	0	2	1	0	0	0	3	1	0	6	19	1	0	9	1	2	0
	VE	0	0	2	3	1	0	0	4	0	0	12	11	1	0	3	3	2	2
Midi	LU	2	1	1	7	0	2	0	5	1	0	11	15	4	0	8	2	1	3
	MA	1	0	2	4	0	2	0	4	0	0	6	15	2	0	7	1	1	1
	ME	0	0	1	3	0	1	0	3	0	0	4	11	0	3	3	2	1	1
	JE	1	0	0	6	0	1	0	5	1	0	10	17	3	0	8	3	1	0
	VE	0	0	1	5	1	5	0	7	0	0	13	10	1	0	2	4	1	0
Après-midi	LU	1	1	0	2	0	1	0	3	1	0	4	8	1	0	2	1	1	1
	MA	1	0	0	2	0	1	0	2	0	0	3	7	1	0	3	0	2	0
	ME	0	0	1	1	0	0	0	3	0	0	3	7	0	3	3	2	1	1
	JE	1	0	0	1	0	0	0	2	0	0	3	6	0	0	2	1	1	0
	VE	0	0	1	0	1	1	0	1	0	0	5	3	0	0	0	2	1	0
Après école	LU	2	1	1	2	0	1	0	3	0	0	9	15	2	0	9	1	1	0
	MA	2	1	2	2	0	1	0	3	0	0	7	11	2	0	8	0	1	1
	ME	0	0	0	3	0	0	0	2	0	0	4	4	0	0	3	1	1	0
	JE	2	1	0	1	0	0	0	4	1	0	9	13	1	0	9	2	1	0
	VE	0	0	1	0	1	1	0	5	0	0	11	8	1	0	3	2	2	0
Soir	LU	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	1	3	0
	MA	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0
	ME	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	2	0	0	1	1	3	0
	JE	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	1	1	0
	VE	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	1	0



Vacances Scolaires

		Auboranges	Billens - Hermens	Chapelle	Châtonnaye	Écublens	Granges	Châtelard	Massonnens	Mézières	Montet	Romont	Rue	Siviriez	Torny	Ursy	Villaz	Villorsonnens	Vuisternens
Octobre	LU	2	0	3	1	1	2	0	5	1	0	4	19	12	0	9	1	6	0
	MA	1	0	4	1	1	1	0	4	0	0	2	19	12	0	8	0	1	1
	ME	0	0	3	0	1	1	0	1	0	0	2	8	8	0	5	2	1	0
	JE	2	0	3	0	1	2	0	4	1	0	2	19	12	0	7	2	5	1
	VE	0	0	3	0	1	1	0	5	0	0	7	19	12	0	3	6	2	0
Noël	LU	1	0	2	0	0	0	0	1	0	0	1	2	2	0	4	0	2	0
	MA	1	0	2	0	0	0	0	1	0	0	0	2	2	0	5	0	1	0
	ME	0	0	2	0	0	0	0	1	0	0	0	2	1	0	3	2	1	0
	JE	1	0	2	0	0	0	0	1	0	0	0	2	2	0	4	2	2	0
	VE	0	0	2	0	0	0	0	1	0	0	4	2	1	0	2	2	1	0
Février	LU	2	0	3	2	1	2	0	5	0	0	1	8	11	0	5	1	6	0
	MA	1	0	4	2	1	1	0	4	0	0	0	9	13	0	4	0	1	1
	ME	0	0	3	0	1	1	0	1	0	0	0	6	7	0	2	2	1	0
	JE	2	0	3	0	1	2	0	4	0	0	0	8	11	0	4	2	5	1
	VE	0	0	3	0	1	1	0	5	0	0	4	9	11	0	0	6	2	0
Pâques	LU	1	0	3	2	1	0	0	5	1	0	4	13	12	0	9	1	5	0
	MA	1	0	4	2	1	1	0	4	0	0	2	13	14	0	8	0	1	1
	ME	0	0	3	0	1	1	0	1	0	0	2	8	8	0	5	2	1	0
	JE	1	0	3	0	1	2	0	4	1	0	2	15	12	0	7	2	5	1
	VE	0	0	3	0	1	1	0	5	0	0	6	12	12	0	3	6	1	0
Été	LU	2	0	2	2	1	1	0	5	0	0	4	19	11	0	9	1	6	0
	MA	1	0	3	2	1	2	0	4	0	0	2	20	13	0	8	0	1	1
	ME	0	0	2	0	1	1	0	1	0	0	2	12	7	0	5	2	1	0
	JE	2	0	3	0	1	2	0	4	0	0	2	19	11	0	7	2	5	1
	VE	0	0	3	0	1	1	0	5	0	0	9	17	10	0	3	6	2	0



Les besoins de garde pour la nuit et les week-ends sont minimes et ne nécessitent pas de mise en place de solutions.

Concernant les demandes liées aux vacances scolaires, celles-ci incitent à la réflexion. L'idéal serait de connaître, en sondant les parents des enfants en AES, si une offre de garde pendant les vacances les intéresserait et à quel tarif.

Selon information de l'Accueil familial de jour, elle reçoit beaucoup de demandes concernant le placement des enfants scolarisés durant les vacances scolaires car les AES communaux n'offrent aucune solution aux familles. Il est important que les communes se penchent sur ce problème.

Actuellement, les parents ont uniquement les offres existantes comme les colonies ou autres.

Le soin est laissé aux communes de tirer de ce sondage les conclusions qui s'imposent.

Commentaires adressés par les familles à la Commune

A partir de l'année prochaine je prévois inscrire mon enfant à accueil extrascolaire. Il serait souhaitable de prolonger le temps de garde jusqu'à 18h30, du fait que nous utilisons les transports en commun, et nous ne réussissons pas à 18h00 le chercher.

Google et Safari ne sont pas des moteurs de recherche comme stipulé dans votre lettre mais des navigateurs Internet.

Il faudrait élargir les horaires d'ouverture des aes, certains parents travaillent jusqu'à 18h30 (vente et autres). Salutations

Il serait utile que l'accueil soit ouvert plus tôt le matin et jusqu'à au moins 18h30 le soir et que les enfants aient des activités en extérieur. Je trouve également qu'il pourrait être une bonne idée de diminuer les quantités de sucre données aux enfants et qui nuisent à leur développement, leur santé et leur comportement (ex donner un fruit pour le dessert et le goûter plutôt que des glaces, donuts et chocolat... Et ne pas donner de bonbons. Merci!

Je trouverais bien que les tarifs des subventions soit revu en fonction des recommandations de la LStE. Nous avons arrêté de mettre nos enfants en crèche car le pris était beaucoup trop élevé pour nous. La différence est énorme par rapport à nos voisins (Chénens, Cottens, Neyruz...)

L'accueil extra-scolaire pourrait nous dépanner, si une fois nos grand-parents sont pas disponibles mais cela plutot de manière spontanée et à titre exceptionnel.

Le nombre d'encadrants (1 professionnel.Ile pour 25 enfants, versus 10 enfants...), la diversite des activites intra-extra proposees sont des criteres essentiels non listes, c'est dommage

Le pourcentage d'activité de la mère correspond à une projection dès septembre 2020. Notre demande de placement à l'AES devrait donc considérablement augmenter à ce moment-là. Actuellement, notre enfant ne s'y rend qu'un midi-après-midi.

Les solutions de garde ne devraient pas être en concurrence mais en complémentarité, par-dessus tout entre les AES et l'association des mamans de jour.



Merci de penser également aux mercredi après-midi ! Dans le monde du travail, c'est un jour comme un autre donc merci d'offrir des heures et jours d'accueil adapté à la réalité du travail !

Non

Votre sondage est peu clair. Il serait judicieux de permettre aux parents les horaires exacts selon les besoins. Pourquoi se focaliser sur les enfants scolarisés? Les pré-scolaires doivent également faire partie de votre sondage.



Sur la base des données fournies par les structures, nous pouvons vous apporter les compléments d'information suivant :

- **Crèches**

Au 1^{er} septembre de chaque année, les enfants entrant à l'école enfantine quittent la crèche et libèrent environ 15-20% des places disponibles. Ce pourcentage représente 5-6 places à 100% au Bourillon (pour le sud du district) et 12-13 places à 100% à Casse-Noisettes (pour le nord du district). Ce qui correspond à environ 18 places à 100% pour notre district.

A ce jour, du côté de Casse-Noisettes à Romont les places libérées ne permettent pas d'offrir des places pour toutes les demandes et génèrent une liste d'attente selon le tableau ci-dessous :

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
	Matin	Ap-m	Matin	Ap-m	Matin	Ap-m	Matin	Ap-m	Matin	Ap-m
Bébés	5	5	4	3	4	2	4	3	3	2
Moyens -Grands	6	6	2	3	-	-	3	3	2	1
Total	11	11	6	6	4	2	7	6	5	3

Au Bourillon, les places libérées couvriront les futurs contrats et la crèche aura encore quelques disponibilités en septembre mais dès octobre affichera complet.

- **Accueil Familial de Jour de la Glâne**

Bien que l'accueil familial de jour se concentre prioritairement sur l'accueil des enfants non scolarisés, ceci est difficile de répondre à la demande des familles en fonction de leur domicile et le lieu de leur activité professionnelle. Pour libérer des places, si nécessaire il ne reconduira pas un contrat pour un enfant scolarisé afin d'offrir la place à un enfant non scolarisé.

L'accueil familial de jour est divisé en deux secteurs : Romont - Sud de la Glâne et Nord du district. Dans le premier secteur, il y a un moment que des recherches de familles d'accueil sont en cours afin de répondre à la demande, mais c'est difficile de les trouver. Concernant le deuxième secteur, les places libres sont un peu plus nombreuses malgré qu'il reste quelques communes n'ayant peu ou pas de milieux d'accueil à disposition. Une annonce de recherche a été transmise aux communes glânoise afin de trouver des nouveaux milieux d'accueil. Par conséquent, il n'y a pas de liste d'attente.

A ce jour, comme mentionné ci-dessus, cette structure est toujours proactive pour la recherche de nouveaux milieux d'accueil afin de couvrir au mieux les demandes de notre district. Le problème récurrent de cette activité n'est pas le manque d'intérêt mais bien le fait qu'un revenu ne peut pas être garanti.